

29.12.2008 - 11:45 Uhr

La politique sociale de la Suisse est insuffisante face à la récession

Lucerne (ots) -

Pendant les années de haute conjoncture, la Suisse a négligé de se préparer à la crise au niveau de la sécurité sociale. Dans l'Almanach social 2009 qui vient de paraître, l'annuaire de la situation sociale en Suisse, le bilan dressé par Caritas Suisse est plutôt sombre: ces six dernières années, en matière de politique sociale, on constate une régression pratiquement dans tous les domaines. Caritas lance un avertissement: la crise économique à venir aura des conséquences sociales qui risquent de s'aggraver avec ce démantèlement continu des acquis sociaux.

"Le devoir de l'Etat social est de préserver les gens de la pauvreté et de l'exclusion sociale lorsque l'économie s'essouffle", souligne l'économiste de Caritas Carlo Knöpfel. Son rapport sur l'évolution économique et sociale de la Suisse, publié dans l'Almanach social 2009, porte un regard sur la politique sociale durant la haute conjoncture qui a pris brutalement fin avec la crise des marchés financiers. Pour les personnes qui vont être touchées par la crise de l'économie réelle, le bilan est plutôt sombre: "Ces dernières années, nous avons vécu un démantèlement du système de la sécurité sociale. Le soutien matériel des assurances sociales et de l'aide sociale est relativisé, la pression pour l'intégration augmente sans qu'il soit tenu compte de la capacité du marché du travail à offrir des places de travail aux personnes les plus faibles. Parallèlement, les prestations des assurances sociales diminuent lentement mais sûrement. Les seuls progrès réels de ces dernières années sont dus à l'introduction de l'assurance maternité et à l'harmonisation des allocations familiales. Dans tous les autres domaines, force est de constater que la situation n'a fait que se dégrader."

L'aide sociale en lieu et place des prestations des assurances

Malgré une croissance forte et continue, le nombre de personnes recourant à l'aide sociale n'a pas accusé de diminution perceptible. En cause notamment le fait que l'on charge de plus en plus l'aide sociale avec de nouvelles tâches: "Concernant les personnes dépendant d'un soutien au niveau social, la Suisse est aujourd'hui engagée dans un processus de transfert de responsabilité des assurances sociales, dépendant de l'Etat, vers l'aide sociale qui elle, dépend des cantons." L'augmentation de 50% ou plus du nombre de chômeurs, prévue pour 2009, va naturellement grever les ressources de l'assurance-chômage et celles de l'aide sociale. Les personnes les plus durement touchées seront les jeunes et les personnes peu qualifiées qui se verront confrontées à d'énormes difficultés pour accéder au marché du travail ou pour y revenir. En Suisse, l'expérience le montre, le chômage structurel a pris l'ascenseur lors de chaque crise. Or, les chiffres du taux de chômage ne reflètent pas exactement le nombre réel de chômeurs puisque les chômeurs de longue durée ne touchent plus d'indemnités journalières et doivent se tourner vers l'aide sociale.

Il faut stopper le démantèlement social

Caritas Suisse insiste pour que la politique sociale cesse de favoriser le démantèlement social rampant. Il faut notamment ajourner les révisions des assurances sociales et de l'AI qui prévoient de nouvelles réductions des prestations. Le point de vue de Caritas est très clair: il faut cesser de tailler dans les droits. Les gens ont contribué pendant des années au financement de l'AVS, de l'AI ou de l'assurance chômage et en situation de crise, ils ont le droit de recourir aux prestations qui leur ont été promises.

Pour faire face à la récession, une autre mesure est d'introduire, à l'attention des personnes recourant à l'aide sociale, des programmes supplémentaires visant à promouvoir et à soutenir les qualifications professionnelles. Ces programmes ne devraient pas seulement viser une réintégration sur le marché du travail aussi rapide que possible, car c'est un objectif qui, le plus souvent, s'avère irréaliste. A plus long terme, selon Caritas, il faut investir dans la prévention de la pauvreté, notamment en portant un accent particulier sur le soutien précoce à l'enfance, la recherche d'apprentissage et l'entrée dans le monde professionnel ainsi que la vie familiale.

Contact:

Grégoire Praz
porte-parole pour la Suisse romande
Mobile: +41/79/637'62'85

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100575663> abgerufen werden.